

CONTACT AVEC LA GENDARMERIE

La brigade numérique qui est en mesure de répondre à toutes les questions ayant trait à la sécurité du quotidien via les adresses suivantes :

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr ;
@gendarmerienationale sur Facebook
@gendarmerie sur Twitter

La prise de rendez-vous via le site '**service-public.fr**' qui permet de solliciter un rendez-vous dans la brigade de gendarmerie de votre choix.
L'acceptation du rendez-vous est confirmé par Mail

La traditionnelle '**pré-plainte en ligne**' qui permet également de fixer un rendez-vous et renseigne en amont la personne qui se chargera de votre dossier. Un contact téléphonique est généralement réalisé pour confirmer la prise en compte de votre plainte en ligne et organiser les modalités d'accueil ou de réception. Vous rendre directement sur la page '**Pre-plainte-en-ligne.gouv.fr**'

Pour une fraude à la carte bancaire ou une escroquerie en ligne, utilisez les services en ligne **Perceval** et **Thesee** disponibles sur **Service-Public.fr**

En contactant directement la gendarmerie via les numéros **17** ou **112** en cas d'urgence

En contactant votre brigade locale **03 86 58 30 15** pour obtenir un rendez-vous ou solliciter le passage d'une patrouille sur votre lieu de domicile pour une **Plainte en Mobilité**